

## Engagement de l'Aide humanitaire au Maroc

### Buts et mesures

Au Maroc, l'Aide humanitaire de la Confédération s'engage en faveur de projets destinés aux migrants de passage et de mesures relevant de la prévention des catastrophes naturelles. Le budget alloué en 2009 s'élève à 1,5 million de CHF.

#### Engagement en faveur des migrants de passage

Les mesures d'aide déployées par la Suisse permettent d'assurer la survie de migrants bloqués dans ce pays de transit et de leur garantir des conditions de vie décentes. Les projets d'aide d'urgence sont réalisés avec le concours d'organisations internationales non gouvernementales (p. ex. Caritas du Maroc), la priorité allant à la couverture des besoins vitaux (alimentation, soins médicaux, hébergement, soutien psychologique). En collaboration avec l'ODM, l'AH accompagne un projet de l'OIM (Organisation internationale des migrations), qui a pour objectif le retour volontaire des migrants de passage dans leur pays d'origine. L'aide va ainsi aux personnes les plus vulnérables, qui sont accompagnées jusqu'à leur pays et disposent d'un soutien sur place pour reconstruire leurs moyens de subsistance. L'AH s'engage par ailleurs pour une meilleure protection juridique des réfugiés, en faisant bénéficier l'UNHCR de son expertise.

#### Prévention des catastrophes naturelles

Dans le domaine de la prévention des catastrophes naturelles, l'Aide humanitaire collabore étroitement avec les organisations gouvernementales responsables. Le savoir-faire suisse en la matière contribue à renforcer les mesures de protection ainsi qu'à améliorer la prévention à l'échelle nationale et locale. L'objectif est de réduire le nombre de morts et de blessés, ainsi que les pertes économiques lors de futures catastrophes naturelles.

A) au niveau national:

- Soutien apporté à l'école chargée de la formation des cadres de la protection civile (conduite de l'engagement, construction et utilisation de pistes d'entraînement, mise en place d'un dispositif prévoyant l'utilisation de chiens, organisation d'exercices au niveau national)

B) au niveau provincial (Fès, Béni Mellal):

- mise en place d'équipes par quartier (vieille ville de Fès), dont le rôle est de dispenser une aide d'urgence dans les premières heures qui suivent une catastrophe.
- système d'alerte précoce en cas d'inondation (vieille ville de Fès et Béni Mellal).
- Collaboration Uni Fès/Uni Lausanne (cartes des risques, planification des mesures d'urgence à Fès et à Beni Mellal)

Depuis avril 2008, la DDC dispose d'un représentant au sein de l'Ambassade de Suisse à Rabat.



### Défis humanitaires

#### Situation des migrants de passage

Ces dernières années, un nombre croissant de migrants originaires d'Afrique subsaharienne qui s'exilent pour divers motifs utilisent le Maroc comme pays de transit. La plupart de ces personnes cherchent à rejoindre l'Europe, leur parcours migratoire les conduisant entre autres du Maroc vers l'Espagne. Après avoir traversé le désert marocain au péril de leur vie, des milliers d'entre elles sont bloquées au Maroc. Du fait de leur statut irrégulier, les migrants ne bénéficient souvent d'aucune protection juridique. Ils ne parviennent guère à assurer leurs besoins vitaux en nourriture et en logement, n'ont pas accès aux soins médicaux et souffrent de traumatismes psychologiques. Les enfants ne peuvent pas aller à l'école. Parmi les migrants de passage figurent de plus en plus de femmes, lesquelles sont particulièrement vulnérables; victimes de traite d'êtres humains, elles sont exploitées et ne bénéficient d'aucune protection. Les réfugiés politiques n'ont qu'un accès limité à une procédure d'asile. Un retour au pays dans la dignité et la sécurité n'est souvent pas possible.

#### Dangers naturels

Au Maroc, du fait des caractéristiques géologiques (région de l'Atlas) du pays, les régions côtières densément peuplées sont très exposées aux dangers naturels, particulièrement aux tremblements de terre mais aussi aux inondations, qui menacent les villes et villages ainsi que leurs habitants.

### Autres informations

Site de la DDC: [www.deza.admin.ch](http://www.deza.admin.ch)  
 Courriel: [hh@deza.admin.ch](mailto:hh@deza.admin.ch)  
 Desk: [juerg.zumstein@deza.admin.ch](mailto:juerg.zumstein@deza.admin.ch)

Adresse: Aide humanitaire de la DDC  
 Sägestrasse 77, Köniz / 3003 Berne  
 Téléphone/Fax: 031 322 31 24 / 031 324 16 94